

**DECLARATION DE S.E Mr. ABDOU NASSUR
MADI**

**AU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LA FORET
NEW YORK, DU 04 AU 15 MAI 2015**

Monsieur le Président

Excellences

Distingués Délégués ;

Messieurs , Mesdames

Honorable assistance ;

C'est pour moi un réel plaisir de me joindre, au nom du Gouvernement Comorien, à cette auguste assemblée, pour qu'ensemble nous abordions la question de la forêt dont le thème général retenu par nos distingués organisateurs est celui de " la Forêt : Progrès, Défis et la Voie à suivre pour l'arrangement international sur les Forets".

Cet état d'esprit coopératif que manifestent les Nations Unies est très salubre et témoigne donc une volonté commune d'aborder les problématiques de la forêt et du développement qui intéressent le monde entier et plus particulièrement les Petits Etats Insulaires en Développement dont mon pays l'Union des Comores en fait parti.

Au nom de mon pays et en ma qualité de Ministre en charge des Forets, je voudrais saisir cette grande opportunité pour adresser ma profonde gratitude à l'endroit des autorités des Etats-Unis en général pour avoir bien voulu abriter ce forum et plus particulièrement au Gouverneur de New York pour l'accueil si chaleureux et la grande hospitalité dont ils montrent à notre égard.

Je voudrais saisir également cette opportunité pour exprimer mes sincères remerciements au secrétariat du Forum des Nations Unies sur la Forêt (l'UNFF), des efforts qui ont été déployés pour la réussite de ce forum.

Mesdames, Messieurs

Il est indéniable de ne pas reconnaître l'importance des forêts pour la vie, les systèmes économiques et les sociétés.

Dans mon pays, l'Union des Comores, Petit Etat Insulaire en Développement d'une superficie totale de **2024 km²**, notre forêt s'étend sur **32.707hectares, soit 17%** de la couverture nationale.

Elle protège nos ressources en eau et en sols en luttant contre l'érosion et les pertes des terres fertiles, la diminution de la capacité de rétention de l'eau des bassins versants, le tarissement des cours d'eau et des sources, la baisse de l'alimentation des plans d'eau, la baisse de l'approvisionnement de la population en eau douce.

Notre forêt est aussi source de nourriture pour les comoriens, car elle permet d'avoir un apport de toutes sortes de protéines. Le sagou, le Fruit à pain, et autres sont des menus très appréciés des comoriens mais également des étrangers.

Elle est également une source de revenus contribuant fortement au PIB. En effet, les produits ligneux contribuent pour près de 4% au PIB agricole. Certains produits forestiers constituent les principaux produits d'exportations du pays et d'autres permettent la naissance de petites entreprises familiales de production. Mais, les bienfaits de notre chère forêt ne s'arrêtent pas là.

Elle renferme également une biodiversité très riche et remarquable qui attise la curiosité du monde scientifique. On y rencontre:

- une flore très riche et diversifiée, les bryophytes en passant par les Ptéridophytes jusqu'aux spermaphytes
- d'innombrables espèces de plantes médicinales dont la majorité a fait l'objet d'études sur leur potentialité thérapeutique, de nombreuses espèces d'oiseaux endémiques, des espèces de lémurins et les deux grandes espèces de chauves souris, la roussette de Livingstone et la roussette commune, pour ne citer que ceux là.

Mais le plus important c'est que la forêt comorienne constitue un puits de carbone de façon incontestable. En effet, elle séquestre en moyenne 1 million de tonnes de CO₂/an.

Honorable assistance

Il a été remarqué qu'au cours de ces 30 dernières années, l'ampleur de la déforestation s'accroît de façon exorbitante par des actions dévastatrices de l'homme et les conséquences restent dramatiques.

Les Comores n'échappent pas à ce fléau. Les forêts naturelles comoriennes disparaissent à un rythme vertigineux. La proportion des zones forestières par rapport au territoire national est passée **de 6.6 % en 1990 à 3.2 % en 2000**. Selon les experts, on craint, en effet, une

disparition totale de la forêt naturelle d'ici 15 ans si son exploitation n'est pas maîtrisée à temps.

Les causes sont la méconnaissance du potentiel de ce milieu, l'extrême pauvreté et essentiellement l'accroissement de la demande en produits forestiers par la population. Cela se traduit par la conversion des forêts ou par leur dégradation au profit des modes d'utilisation des terres non durable. Mais la principale cause au Comores est la distillation artisanale des fleurs d'ylang-ylang qui consomment près **de 80% des 873 000 m³** de la biomasse consommée chaque année.

Cette disparition rapide des forêts a accentué l'érosion des sols, entraîne l'augmentation de l'écoulement des rivières et la diminution des eaux souterraines et entraîné également la dégradation des terres à 57%.

Aujourd'hui 25% des habitants sont connectés au réseau d'eau potable, illustrant ainsi les conditions précaires auxquelles la déforestation expose la population dans un contexte d'instabilité climatique.

Le recul forestier associé à la perte de la biodiversité menace la disponibilité de l'énergie verte traditionnelle, en particulier pour les populations rurales qui sont les plus directement affectées par la perte des services ou des fonctions écologiques des forêts.

Mesdames, Messieurs

Pour faire face à cette dégradation alarmante des ressources forestières, le Gouvernement de l'Union des Comores n'a cessé de tirer la sonnette et a entrepris pas mal d'actions notamment :

- Une Requête adressée à la FAO en 2008 lui demandant l'appui à la formulation d'un projet permettant le développement d'une politique et la préparation de l'inventaire forestière national(IFN). Le Ministère en charge des forêts avec l'appui technique et financier de la FAO a planifié le projet <<Appui au Programme Forestier National entre 2008 et 2012.
- Avec l'appui de ses partenaires, l'Union des Comores a mis en œuvre, depuis 2009, des programmes nationaux de protection de la forêt dont le projet de gestion durable des terres, le projet d'adaptation de la gestion des ressources en eau au changement climatique, le projet d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, élaboration d'une stratégie nationale sur la lutte contre la désertification, création d'aire protégée nationale et tant d'autres. Elle a initié également une campagne nationale de reboisement sous le thème « d'un comorien, un arbre », qui a permis de reboiser 1500 hectares de terre juste au cours de l'année 2014.

Toutes ces initiatives s'inscrivent dans les grandes orientations politiques de l'Union des Comores. Il existe donc une volonté politique pour combattre ce fléau animé même, par le chef de l'Etat, SE IKililou Dhoinine.

C'est dans ce contexte que les préoccupations de la protection de la forêt sont intégrés dans les documents de politique de développement notamment la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté(SCR), la Stratégie de Croissance Accélérer pour le Développement Durable(SCADD), les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD), la Stratégie de Croissance Verte et Résiliente(manifeste d'itsandra) et d'autres stratégies sectorielles.

Ces préoccupations sont également intégrées dans 12 programmes transversaux dont 30 pourcent contiennent déjà des mesures de protection et de conservation de la forêt.

C'est ainsi que la Loi Forestière N°12-001/AU du 8 juin 2012 a été promulguée récemment par décret N°12-141/PR. Les décrets d'application sont en cours d'élaboration, le dernier en date est le décret n° 12-211/PR portant modalités de classement et déclassement des forêts.

Pour continuer dans cet élan, le Gouvernement Comorien est à la recherche de financements pour mettre en œuvre:

- le cadre de la stratégie nationale de croissance et de lutte contre la pauvreté,
- le Programme d'Action Forestière
- le plan d'action de conservation de la biodiversité
- le plan d'Action National de la Lutte contre la désertification dont l'Alignement par rapport à la stratégie décennale de la convention

Tout ceci, dans le but d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement; soit principalement la lutte contre la faim, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement en vue d'un développement durable et du bien-être des générations présentes et futures.

La mise en œuvre de ces orientations politiques contribuera au renforcement des efforts du gouvernement pour reconstituer le domaine forestier, améliorer la gestion intégrée des écosystèmes et renforcer les capacités de suivi et évaluation des institutions relatives à la forêt.

Par ailleurs, La science et la technologie devraient être mises à contribution, dans le cadre d'une coopération internationale plus accrue, pour renforcer le rôle des forêts dans la satisfaction de toutes leurs fonctions écologiques, économiques et sociales aux échelles locale, régionale, nationale et internationale.

C'est à cette condition seulement, que nous saurons faire de ce troisième millénaire, le millénaire de l'espoir, une bénédiction durable pour l'humanité toute entière, dans cette grande profusion de connaissances qui marque l'ère de notre temps.

Distingués Délégués

Je ne saurai terminer mon propos Monsieur le Président, sans pour autant souhaiter que les importantes recommandations de ce forum permettent à chacun de nos pays de prendre les dispositions qui s'imposent pour que nos forêts contribuent à l'essor économique afin que soit garanti un développement durable de nos pays respectifs.

Vive les Etats-Unis

Vive la coopération internationale

Je vous remercie